

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

### 1 ère possibilité:

La Région Hauts de France prend en charge le coût de la formation si vous êtes:

- en poursuite de scolarité,
- inscrit à Pôle Emploi avant la date d'entrée en formation

### 2 ème possibilité:

Votre formation peut être prise en charge par votre:

- employeur
- organisme de financement (OPCO: Opérateur de compétence)

### 3 ème possibilité:

Financement personnel

## BON À SAVOIR

- Vous pouvez bénéficier du service de restauration scolaire et du Centre de Documentation du Lycée Camille Desmoulins.
- Vous devez être mobile (déplacements en stage nombreux).
- Vous devez être vacciné avant votre entrée en formation (article L3111-4 du Code de la santé publique)



Formation financée en partie  
par la Région Hauts de France



## Où se trouve l'IFAS ?

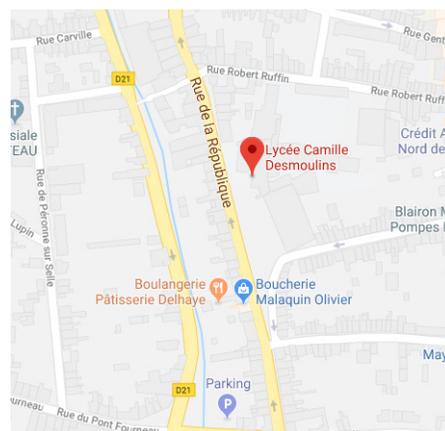
### Lycée Camille Desmoulins

Bâtiment C

47 rue de la République, 59360 Le Cateau-Cambrésis

Secrétariat: 03.61.56.01.20

Mail: ifas@ch-lecateau.fr



Toutes les informations sur cette formation  
sont disponibles sur:  
[www.ch-lecateau.fr](http://www.ch-lecateau.fr)

  
Centre  
Hospitalier  
Le Cateau-Cambrésis

28 boulevard Paturle  
59360 Le Cateau-Cambrésis  
Standard : 03 27 84 66 66

Département Communication - Octobre 2021



Centre Hospitalier du  
Cateau-Cambrésis

## INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

### DU CENTRE HOSPITALIER DU CATEAU-CAMBRÉSIS



Pour en savoir plus  
sur cette formation,  
scannez ce code.





## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est organisée sur la base de l'alternance entre les cours théoriques dispensés en institut et les stages réalisés dans les établissements de santé publics et privés, hospitaliers et extrahospitaliers.

La formation conduisant au diplôme comprend **44 semaines d'enseignement de janvier à décembre**

- 22 semaines en Institut de formation
- 22 semaines de stage

## LA FORMATION CLINIQUE

La formation clinique comprend 4 périodes de stages pouvant être effectuées dans différentes structures (publiques, privées, sanitaire, sociale, médico-sociale, HAD ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne).

- 3 stages de 5 semaines visent à explorer les 3 missions principales de l'aide-soignant.
- 1 stage de 7 semaines permettant l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

### Le parcours de stage comporte au moins:

- 1 période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique,
- 1 période auprès de personnes âgées
- 1 expérience de travail de nuit
- 1 expérience de travail du week-end

## LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique comprend **10 modules et un dispositif d'accompagnement s'appuyant sur les 3 modalités suivantes :**

- Un accompagnement pédagogique individualisé (35 h)
- Un suivi pédagogique individualisé des apprenants (7 h)
- Des travaux personnels guidés (35 h)

L'enseignement théorique est organisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.



## COMMENT INTÉGRER CETTE FORMATION ?

### CONDITIONS D'ACCÈS :

- Pas de diplôme requis
- Etre âgé de 17 ans, au moins, à l'entrée en formation

Les candidats doivent déposer un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives par courrier.

### L'ÉPREUVE DE SÉLECTION :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé celle-ci depuis moins d'un an et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien, d'une durée de quinze à vingt minutes, permet d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.



## LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

**Métier dynamique demandant des compétences techniques et relationnelles au service de l'humain.**

L'aide-soignant dispense des soins permettant de répondre aux besoins des personnes pour **compenser partiellement ou totalement au manque d'autonomie** de la personne (toilette, habillage, déplacements, ...).

Il participe en outre à l'entretien de l'environnement immédiat du patient et à la désinfection du matériel.

L'aide-soignant participe à la **surveillance de l'état des personnes** prises en charge (surveillance de la tension artérielle, de la température des patients, de la douleur etc...).

Il peut travailler dans un établissement de santé ou médico-social mais aussi au domicile de la personne soignée.

Il exerce son activité en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, en milieu hospitalier, extrahospitalier (centre de soins, ...) ou médico-social (EHPAD, MAS,...).

Cette profession demande de la rigueur, de la disponibilité, de la patience, de la tolérance, un sens de l'écoute, des capacités d'initiative et de travail en équipe.

**Une profession en pleine évolution pour répondre à une demande croissante dans un contexte de vieillissement de la population.**